

Cantine municipale Plouasne		INFORMATION ALLERGENES											Règlement INCO		
		LAIT	GLUTEN	ŒUF	FRUITS A COQUES	ARACHIDE	SULFITES	MOUTARDE	SESAME	SOJA	LUPIN	CELERI	POISSON	CRUSTACES	MOLLUSQUES
Lundi 30 juin 2025															
Salade fromagère		X					X								
Brandade de poisson		X											X	X	
Pêche															
Pain			X												
Mardi 1 ^{er} juillet 2025															
Melon															
Sauté de veau sauce tomatée aux poivrons		X													
Riz															
Far caramélisé aux éclats de pistaches		X		X	X										
Pain			X												
Jeudi 3 juillet 2025															
Concombre à la crème		X													
Couscous végétarien			X					X		X					
Crème citronnée maison		X													
Pain			X												
Vendredi 4 juillet 2025															
Chou thon, crudités, sauce fromagère		X	X	X				(X)	(X)	(X)			X		
Boulettes de porc sauce barbecue		X	X	X			X	X	X			X			
Frites															
Glace		(X)	(X)	(X)	(X)										
Pain			X												
Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)			Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales									Œufs et produits à base d'œufs			
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.									Soja ou produit à base de soja						
Arachide et produits à base d'arachide					Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2)						Moutarde ou produit à base de moutarde				
Graines de sésame ou produit à base de graines de sésame						Lupin ou produit à base de lupin			Céleri ou produit à base de céleri			Poisson ou produits à base de poisson			
Crustacés ou produits à base de crustacés						Mollusques ou produits à base de mollusques									